



aucune demande ne sera traitée
si elle n'est pas déposée au moins
15 jours francs avant la manifestation,

DÉCLARATION D'OUVERTURE D'UN DÉBIT DE BOISSON TEMPORAIRE

QUI ?

Nom de l'association:

Président:.....

Siège social:.....

Déclarant:.....

Fonction au sein de l'association :.....

Téléphone :.....

Lieu :.....

QUAND ?

Date :.....

POURQUOI ?

Thème :.....

Ai l'honneur de solliciter de Monsieur le Maire l'autorisation d'ouvrir un débit de boissons temporaire pour la manifestation indiquée ci dessus. Je déclare sur l'honneur que si l'autorisation m'est accordée, je m'engage à ce que ne soient vendues que des boissons appartenant au 1er et 3ème groupe.

Date :.....

Signature

Décision de l'administration par rapport au périmètre des zones protégées : OUI NON

DECISION DE M.LE MAIRE : OUI NON (entourer votre décision merci)

Signature :